

Communication sur le progrès

Rapport annuel 2014

En adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies en janvier 2013, JORDENEN s'est engagé à appliquer et à soutenir la Responsabilité Sociale et Environnementale car elle est un investissement pour le futur.

Aujourd'hui, les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies sont plus que jamais un cadre de référence universel qu'il convient d'encourager afin de rendre notre monde meilleur.

A travers ce rapport annuel je réitère ma détermination à les promouvoir que ce soit en interne comme chez nos fournisseurs et nos clients.

Gaël De CALAN
Président-Directeur Général
de JORDENEN S.A.



Actions mise en place sur les quatre thèmes du Global Compact

Respect des Droits de l'Homme

JORDENEN est membre de la Fédération Française des Professionnels de la Communication par l'OBJET (2FPCO). A ce titre il a signé le Code de conduite de European Promotional Products Association ainsi que la Charte de la 2FPCO dont les copies sont annexées à ce rapport.

Les valeurs énoncées sont en cohérence avec les principes fondamentaux du Global Compact et systématiquement recherchés auprès de nos partenaires.

Tout ceci pourrait n'être qu'une déclaration de principe.

Dans les faits, JORDENEN a en 2013 obtenu pour son siège le label Qualiserv qui est un gage de la qualité de service et de professionnalisme dans le domaine du management de la qualité de la prestation. Dans ce cadre un contrôle annuel a été effectué au début de cette année par un organisme tiers qui s'est assuré du bon respect des lois et règlements dans l'entreprise.

La situation des collaborateurs et collaboratrices est ainsi vérifiée dans un cadre où la nondiscrimination, la diversité et le dialogue sont des évidences.

Travail

Il n'est de richesse que d'hommes....et de femmes.

Chez Jordenen la parité est plus favorable aux dames qui représentent plus de 60% de l'effectif total et occupent deux des trois postes de direction.

La communication interne se veut de proximité afin de pouvoir être à même de prendre en compte les attentes de toutes et de tous mais également leurs propositions.

Des activités de qualité ne peuvent être conduites que par des personnels qui adhèrent aux valeurs de l'entreprise. Les aptitudes personnelles sont donc valorisées et encouragées. La promotion interne fait naturellement partie du cadre de travail où la recherche de l'efficience est permanente car bénéfique à l'ensemble.

D'autre part, Jordenen est avant tout une société humaine où les personnels doivent pouvoir conjuguer leurs vies professionnelles et familiales. A cet effet une écoute bienveillante et permanente est assurée afin qu'ils ou elles puissent harmonieusement conjuguer les deux.

Enfin, le site parisien de Jordenen est certifié ISO 9001. Le processus de certification est en cours d'extension sur tous les autres sites. Cette reconnaissance sera un témoignage supplémentaire de notre performance.



L'Environnement

Le site parisien de Jordenen est certifié ISO 14001 et la démarche est en cours d'extension pour tous ses autres sites.

Plus encore que les titres ou reconnaissances c'est avant tout une manière de vivre, un nouveau comportement qui est favorisé en interne. Ce qui devient une habitude au travail le perdure en dehors. Les personnels ont ainsi appris à porter attention à des choses simples comme éteindre la lumière en sortant d'une pièce ou à n'effectuer des impressions que lorsque cela est véritablement nécessaire.

Ces pratiques individuelles se doublent également de pratiques collectives comme le travail en réseau, le regroupement des livraisons, l'optimisation des tournées au bénéfice des clients locaux et le suivi d'indicateurs de performance permet d'en mesurer l'effet.

Enfin, la protection de l'environnement passe également par la promotion d'articles écoresponsables car élaborés à partir de produits recyclés ou recyclables, d'articles produits sans CFC (chlorofluorocarbones), sans chlore, et/ou fabriqués à partir de bois issus de forêts gérées durablement. Plusieurs gammes sont ainsi mises en avant et systématiquement proposées aux clients à travers les labels Citizen Green qui cotise au 1% pour la planète, Etikeko et Promogreen car cela fait partie de notre mission de conseil.

Anti-Corruption

Jordenen est une société spécialisée dans la communication par l'objet. Ce dernier est porteur d'image, d'émotions, de sens, il ne laisse jamais indifférent et doit transcender celui qui l'offre. A ce titre il est impératif que la plus grande transparence soit garantie depuis le fournisseur jusqu'au client.

En interne, tous les personnels rejoignant la société sont sensibilisés aux principes et aux valeurs qui font la force de Jordenen. Dans le cadre de leurs activités ils et elles mettent en œuvre des procédures strictes où des contrôles à plusieurs niveaux s'assurent du respect de la légalité, également en ce domaine. Enfin, toutes et tous bénéficient d'un intéressement collectif et non individuel afin que la performance profite à l'ensemble.

En amont, Jordenen visite régulièrement ses fournisseurs tant en Europe qu'en Asie et fait réaliser des audits et la lutte contre le fléau que représente la corruption fait partie des exigences à vérifier.

Clarté, intégrité et transparence dans les relations tout au long de la chaine sont des vertus que nous appelons. La promotion des exigences du Global Compact placée spécialement en préambule de notre charte RSE va en ce sens.



En conclusion

Jordenen a depuis plusieurs années choisi de s'engager dans une démarche d'amélioration continue pour ses activités ainsi que dans ses rapports humains et environnementaux car pour lui les deux sont liés.

Cette démarche pourrait paraitre une charge, il n'en n'est rien. Un chiffre d'affaire et un carnet de commande en hausses constantes ayant provoqué l'arrivée de nouveaux collaborateurs et collaboratrices de tous âges et surtout, pour la deuxième année consécutive, l'obtention du trophée du meilleur distributeur décerné par ses pairs sont là pour en témoigner.

Pour autant, il serait facile d'énoncer sans se soumettre à un contrôle extérieur. Jordenen a adhéré à Ecovadis. Cette organisation internationale a procédé à l'évaluation de ses performances environnementales et sociales et lui a décerné le niveau « Confirmé ».

A travers sa charte RSE Jordenen présente ses engagements pour une société plus juste et plus responsable et invite tous ses partenaires et clients à rejoindre le Global Compact.





Les ADHERENTS, ainsi que les REPRESENTANTS de la Fédération Française des Professionnels de la Communication par l'Objet (2FPCO), s'engagent à respecter les <u>exigences</u> spécifiées dans la

- Engagements de l'adhérent
- > Engagements de la 2fpco

I. LES ENGAGEMENTS DE l'ADHERENT

	Exigences	Preuves
	Organisation de l'entr	reprise
1,	Être immatriculé au registre du commerce, tenir une comptabilité conforme aux obligations légales et tenir à jour l'ensemble des livres légalex prévus par les textes ; (organisation entreprise)	
2.	Étre à jour de l'ensemble des cotisations sociales et fiscales et particulièrement en ce qui concerne la déclaration préalable d'embauche et le paiement des cotisations sociales ;(organisation entreprise)	correspondants.
3.	Préserver la sécurité des biens et des personnes (organisation entreprise)	Document unique établi et communiqué
4.	N'utiliser les informations du fichier clients qu'à des fins contractuelles; (organisation entreprise)	ervegistrement CNIL
5.	Préserver les fichiers en terme de : sauvegarde informatique à fréquence prédéfinie, protection du système informatique de l'entreprise; (organisation entreprise)	Sauvegarde en place Existence d'un anti-virus
6.	Respecter la Charte de la 2FPCO	Signature et diffusion de la Charte en entreprise
	Transparence comme	orciale
7.	Définir clairement l'offre de services en fonction des compétences appropriées; (transparence commerciale)	Trame de document récapitulant l'offre de service : plaquette, site Internet, propositions, autres.

2FPCO - 3 rue Pasteur 92130 lesy les Moulineaux - tel : 06 37 34 74 82

Charte 1/4





 Formeliser avec chaque client un contrat de services (bon de commande, BAT, conditions générales de ventes ou conditions spécifiques de ventes, formalisation écrite de toute modification au contrat) des prestations fournies en rapport aux exigences réglementaires et légales applicables (définition et revue des exigences, signature); (transparence commerciale) 	contrats établis avec les clients.
 Respecter la réglementation et les normes en vigueur et fournir lorsque demandé les certificats de conformité (transparence commerciale) 	Présentation des certificats
 Respecter la législation en vigueur quant au paiement de la taxe de la SORECOP (SACEM) (transparence commerciale) 	Bordereau
 Contracter des garanties d'assurance adaptées à la nature de l'offre de services dont une assurance de responsabilité professionnelle et civile; (transparence commerciale) 	
 Ne pas utiliser le logo du client sans accord écrit préalable (transparence commerciale) 	Présentation d'un accord écrit
 Refuser en toute connaissance de cause, de copier et/ou utiliser des produits créés ou brevetés par un tiers, sans accord préalable, (transparence commerciale) 	Licence et/ou autorisation
 Respecter les « copy right » logiciels (transparence commerciale) 	Licence
 Respecter le secret professionnel et faire respecter le secret professionnel par les salariés ainsi que les sous- traitants. (confidentialité) 	Clause présente dans le contrat avec les salariés et les sous-traitants.
Respect et implication	2FPCO
 Contribuer au développement des principes d'une éthique commune et au respect d'une bonne relation interprofessionnelle. (Respect et implication 2FPCO) 	Engagement moral
 Participer (ou se faire représenter) à l'assemblée annuelle de la 2FPCO et être à jour de ses cotisations ; (Respect et implication 2FPCO) 	Participation effective et palement



au





Principes d'éthique et développement durable		
18. Respecter la législation en vigueur concernant son engagement vis à vis de l'éco-participation (inscription auprès d'un des organismes collecteurs) (éthique et développement durable)	Adhésion	
 Contribuer au sein de l'entreprise à une réflexion sur l'adhésion aux principes du développement durable et à un comportement citoyen (éthique et développement durable) 	Présentation des exemples	

II. ENGAGEMENTS DE LA 2FPCO

	Engagements	Moyens (Comment ?)
1	Communiquer, à la demande, les informations en sa possession, relatives au métier :	Veille des évolutions de la profession.
	a. obligations légales	Veille réglementaire
	b. normes applicables	Veille réglementaire
	c. conditions légales de vente	Veille réglementaire
	d. dispositions fiscales.	Veille juridique
2.	Mettre à disposition les chiffres disponibles de la profession au moins une fois par an	Sources : consultations des organismes compétents Communication : site Internet
3.	Mettre à la disposition des adhérents des informations sur la reprise/transmission d'entreprises du secteur, offres d'emplois et matériels.	Sources : consultations des organismes compétents Communication : site Internet
4.	Mettre à la disposition des adhérents des contrats de travail types pour cartaines catégories de personnel	Sources : consultations des organismes compétents Communication : site Internet
5.	Assurer la garantie de confidentialité des informations communiquées à la 2FPCO	Engagement moral
6.	Négocier des conditions de formation auprès	Négociations 1



Charte 3/4





\$2130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Pour la PFPCQ

d'INTERGROS et des AGEFOS en complément	
 Représenter les adhérents et négocier avec les institutions officielles 	Engagement dans les assemblées et les manifestations organisées.
 Représenter la profession lors des salons professionnels 	Participations aux assemblées et manifestations organisées.
9. Représenter la 2FPCO auprès de l'EPPA	Adhésion active
10. Assurer la promotion de la 2FPCO.	Media et Label QUALISERV®
 Encourager la mise en place et le maintien du Label QUALISERV® par chaque adhérent. 	Communication auprès des adhérents à travers le site INTERNET et lors des assemblées
12. Permettre à chaque adhérent de bénéficier d'un lien entre le site de la 2FPCO et son propre site	Site Internet 2FPCO
13, Vérifier le respect de la Charte	Audits commandités par la 2FPCO et réalisés par CTC

Date

Signatures

Pour l'adhérent

Cachet de l'entreprise

B, rue de Rastignet Les Portes de Micy - BP 23 F-45300 La Chapville St Masmin

Tel: 02 38 83 35 35 - Fax: 02 38 83 00 51 M-se lagrat de 176 901 Euro: ALS CHU, JANS B BREEDASS

2FPCO - 3 rue Pasteur 92130 Issy les Moulineaux - tel : 06 37 34 74 82

Charte 4/4







L'engagement de notre entreprise pour une conduite éthique et responsable.

Par la présente, JORDENEN déclare adopter le Cade de conduite EPPA énoncé ci-dessous.

Notre entreprise est convajnaue qu'il lui faut non seulement répondre aux attentes de ses afjents et des consommateurs mais également transcender celles-ci. C'est la raison pour laquelle nous avons adopté des normes assurant la sécurité, la qualité et l'intégrité de nos produits et processus industriels et nous nous engageons à respecter les droits des personnes et de l'environnement. Nous nous sommes fixé pour objectif de respecter toutes les lois et réglementations (locales) applicables et de mener nos activités d'une manière éthique et professionnelle.

Législation et réglementation

Nous nous engageons à respecter toutes les lais et règlementations "locales et nationales" applicables à notre industrie, notamment pour ce qui concerne la sécurité de nos produits et les questions d'ordre environnemental. Nous répondrons pour nos produits et nos processus industriels à toutes les normes volontaires protiguées par notre industrie.

Pas de recours au travail des enfants

Nous ne recourrons pas au travail des enfants. Nous nous conformerors aux dispositions applicables en termes d'âge minimum.

Pas de travail forcé

Nous ne tolererons aucune forme de travail forcé qui s'accompagne de violence physique et/ou mentale ou de toute autre forme de sanction physique et/ou mentale.

Conditions de travai

Nous veillerons à assurer un environnement de travail sain et sans danger. Nous nous conformerons à toutes les lois et réglementations "locales" prescrites en termes de sécurité et d'hygiène sur le lieu de travail.

Liberté d'association

Nous reconnaissons et respectans la liberté pour nos travailleurs de se rassembler ou de s'affilier à un syndicat. Si les travailleurs sont représentés par une organisation reconnue par la législation "locale", nous respecterons leur droit à la négociation collective.

Aucune exploitation, discrimination ni intimidation

En aucun cas nous ne tolérerons l'exploitation de personnes ou de groupes "vu inérables" ni aucune forme de discrimination et/ou intimidation pratiquée à leur encontre.

Heures ouvrables et rémunérations

Nous nous conformerons à toutes les lois et réglementations en vigueur en matière de rémunérations, d'heures de travail, de politique d'embauche, d'avantages et d'heures supplémentaires.

Généralllés

En l'absence d'une législation et d'une réglement afon locale univaque régis ant la sécurité des produits, les conditions de travail, d'emploi et d'environnement, nous nous conformerons à l'esprit et à l'injention des présentes dispositions.

Sous-traitants et sources

Le Code de conduite EPPA fait partie intégrante des processus de gestion quotidienne de notre entreprise et nous procéderors à tous les aménagements nécessaires pour atteindre cet objectif. Nous ne ferons affaire qu'avec des partenaires animés du même esprit et qui feront respecter les principes d'éthique, de professionnaisme et de responsabilité que nous voulors appliquer à nos activités. Tous les partenaires seront tenus de se conformer à toutes les lois et réglementations en vigueur et nous les informerons de notre code de conduite. Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils développent et mettent en œuvre des procédures commerciales visant à assurer le respect de notre politique de gestion.

Les fermes et conditions tels que décité dans le présent Code de cinduite, sont fournis par FEPPA (flurapean framational fraquets Association) et 2FPCD (fédération Françoise de la Communication par l'Objet... flt. denque les deux parties relient à acquisse et à agrare la fabilité des pérsentes deuxetters à élés ne persent de la contrain de la information pour des contraines et entre reliente nous et effects des contraines de mitornations ou des Contraines des informations (et des dépositions. Les daux parties re si livé anné avourse forme de déclaration ou gerantes, in autoin coull'EPPA ou la 2PPCO ne seront résponsables des parties et dannées, no comment, mas sons imitation, des parties de données au de bénéfices résultant de ou litre à l'utilisation du présent Cade de conduite.

JORDENEN

2FPCO

EPPA

GOEIDE CHAN BU

Mr. P. Renard President Dhr. J.A.M. Poulis CEO and President